

Contrat doctoral avec dispositif CIFRE

Présentation des établissements

- L'Institut polytechnique UniLaSalle est l'une des 205 écoles d'ingénieurs françaises accréditées au 1er septembre 2018 à délivrer un diplôme d'ingénieur. Membre de la conférence des grandes écoles (CGE), la conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), l'institut catholique de Paris et à la fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif (FESIC), UniLaSalle est un établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général reconnu par l'État qui délivre un enseignement dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'alimentation-santé, de l'environnement et de la géologie. Elle dispose de trois campus: Beauvais (Oise), Rouen (Seine Maritime) et Rennes (Ille-et-Vilaine).
- Les Chambres d'agriculture, créées en 1924, sont des établissements publics dirigés par des élus. Elles représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier : exploitants, propriétaires, salariés, groupements professionnels... Le projet des élus des chambres d'agriculture de Normandie s'articule autour de 4 défis majeurs : (1) Dynamiser la création de valeur ajoutée ; (2) Développer une agriculture normande entrepreneuriale (3) Accélérer la transition agricole vers une « vraie » multi-performance (4) Positionner l'agriculture comme pivot de la vitalité des territoires ruraux.

Description du poste

Dans le cadre de la nouvelle chaire d'enseignement et de recherche Alliance Agri Avenir, la chambre d'agriculture de Normandie en partenariat avec l'institut polytechnique UniLaSalle, propose un contrat doctoral avec dispositif CIFRE à pourvoir à compter de la rentrée universitaire 2020/2021 (3 ans). La thèse portera sur "Plateformes collaboratives et mutation des modèles d'affaires agricoles : quelle durabilité ?".

Cadre Thématique :

L'avènement des technologies numériques ouvre la porte à de nouveaux modèles d'affaires, portés essentiellement par des plateformes collaboratives (Benavent, 2016). Ces dernières ont été le principal élément disruptif dans de nombreux secteurs comme le commerce de détail « Amazon », la mobilité « Uber » et l'hébergement « Airbnb » (Reillier et Laure, 2018). Cette évolution est loin d'être terminée, et de nombreux nouveaux secteurs, dont l'agriculture, sont en train d'être bouleversés par différents types de plateformes¹ (Arnault et al., 2018).

¹ A l'échelle mondiale, 9000 start-up sont présentes sur le marché de l'économie collaborative, estimé à 20 milliards de dollars. En France, le chiffre d'affaires est estimé à 3,5 milliards de dollars en 2016. Les projections des chiffres d'affaires en 2025 sont de 335 milliards de dollars (rapport de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF, 2016).

Ces plateformes transforment nos économies (Rochet et Triole, 2002) et sont généralement envisagées comme des réponses potentielles à la crise du modèle de croissance, à la crise environnementale et à la crise sociétale. La transformation digitale a permis l'émergence d'une «nouvelle» économie collaborative (Rifkin, 2012 ; Schor et Fitzmaurice, 2015) s'appuyant essentiellement sur des mécanismes de « pair à pair », permettant de proposer de façon ergonomique et à moindre coût des produits et des services dans de nombreux domaines, y compris dans l'agriculture². Elle permet d'augmenter l'utilisation d'actifs souvent sous-employés (comme le matériel agricole par exemple) et donne à de nombreux agriculteurs la possibilité de percevoir des revenus de complément (Farajallah, Hammond et Pénard, 2019). Néanmoins, si ses retombées positives sont indéniables, cette nouvelle économie collaborative présente des aspects plus contestables : une certaine forme de précarisation du travail, de concurrence déloyale vis-à-vis des acteurs installés ainsi qu'un manque à gagner fiscal pour l'État (Compain et al., 2019). Dans tous les cas ces plateformes collaboratives bouleversent les modèles d'affaires de l'agriculture, en reconfigurant les liens entre les agriculteurs, leurs organisation collectives, les intermédiaires négociants et coopératives, ainsi que les distributeurs et consommateurs. Les questions de gouvernance, de pilotage de ces formes d'intermédiation, de la place des agriculteurs dans ces nouveaux dispositifs, sera au cœur des réflexions menée par ce travail de thèse. Ce questionnement s'insèrera dans la perspective de la transition vers des modèles plus soutenables, au sens des trois piliers de la RSE.

L'objectif de cette recherche doctorale consistera à (1) cartographier les différents types de plateformes collaboratives existantes dans le secteur agricole (2) clarifier le concept de durabilité appliqué à ces plateformes collaboratives; (3) étudier les facteurs clés de leur acceptabilité et de leur appropriabilité par les différentes parties prenantes, ainsi que leur « performance RSE » dans une optique de territoire résilient et durable ; (4) de comprendre comment s'insère l'agriculture familiale dans ces nouvelles formes de plateformes collaboratives, et de voir notamment comment les agricultures familiales, dans leurs diversités, sont plus ou moins bien adaptées au développement de ces formes de plateformes collaboratives.

Pour conduire ce travail, le candidat pourra s'appuyer sur les champs théoriques de l'économie collaborative (Rifkin, 2012 ; Schor et Fitzmaurice, 2015) comme l'économie de partage (Bostman et Rogers, 2010), la consommation et la production collaborative (John, 2013) ainsi que l'économie de l'accès ou de la fonctionnalité (Rifkin, 2012). Sur le plan empirique, le candidat s'appuiera à la fois sur des données primaires (données d'enquêtes et/ou expérimentales) et secondaires (chambres d'agriculteurs et autres sources externes).

Les structures d'accueil

- Le doctorant sera basé à 80% de son temps de travail à l'unité de recherche INTERACT – Innovation, Territoire, Agriculture & Agroindustrie, Connaissance et

² De nombreuses initiatives de plateformes se sont développées ces dernières années dans le secteur agricole. Parmi ces initiatives, on retrouve : 1) WeFarmUp, votremachine.com, Agriconomie ou Linkinfarm pour le partage de matériels agricoles, 2) Agri-échange, graines de troc ; 3) CoFarming avec la mise en relation d'un réseau d'agriculteurs ; 4) Open food France ou Agrilocale pour la distribution. Ces différentes plateformes mettent en relation soit les individus entre eux (on parle de Peer-to-Peer ou P2P), soit des entreprises avec des particuliers (B2P), soit des entreprises entre elles (B2B).

Technologie - UP 2018.C102 de l'Institut Polytechnique UniLaSalle, campus de Rouen.

- Le doctorant passera 20% de son temps à la Chambre d'agriculture de Normandie, soit un jour par semaine. Référent doctorant chambre d'agriculture de Normandie : Monsieur Rémi Laurent, Directeur Innovation, R&D à la chambre d'agriculture de Normandie.

Le/la thèsard.e sera inscrit.e à l'Ecole Doctorale de l'Université Technologique de Compiègne (UTC) et sera rattaché.e à l'unité de recherche InTerACT « Innovation Territoire Agriculture & Agro-industrie, Connaissance et Technologie » <https://www.unilasalle.fr/interact> dont les objectifs principaux sont de comprendre (i) les processus d'innovation vers la durabilité de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie ; (ii) les conditions économiques, sociologiques, sociotechniques et organisationnelles de ces mutations à l'échelle des entreprises, des filières et des territoires.

Profil recherché/ compétences requises

- Titulaire d'un Master 2 Recherche (ou équivalent), en Sciences de Gestion ou en lien avec la transition numérique.
- Connaissance des méthodes de recherche quantitatives et qualitatives
- Une connaissance des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire serait un avantage
- Motivation pour le travail de terrain et aisance communicationnelle
- Qualités rédactionnelles et de communication
- Très bon niveau d'anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral
- Motivation forte pour le travail de thèse

Documents à transmettre

Le dossier de candidature est à envoyer à TAREK ABID avant le 30 Août 2020 et doit comporter :

- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation précisant l'intérêt pour le sujet
- Deux lettres de recommandation

Contact

Tarek Abid, Dr en Sciences de Gestion, – Institut Polytechnique UniLaSalle:
tarek.abid@unilasalle.fr

Loïc Sauvé, Dr et HDR en Sciences de Gestion et directeur de l'unité de recherche INTERACT – Institut Polytechnique UniLaSalle : loic.sauvee@unilasalle.fr